

Objectifs :

- Comprendre l'organisation du dispositif fiscal français.
- Maîtriser les mécanismes de base de la fiscalité des entreprises.
- Connaître l'échéancier fiscal et les principales déclarations.
- Intégrer la dimension fiscale dans les décisions de gestion.
- Identifier les principaux risques fiscaux.

Public concerné et prérequis :

- Financier ou contrôleur de gestion souhaitant mieux intégrer la fiscalité dans ses activités.
 - Collaborateur des services comptables.
 - Comptable unique.
- Maîtriser les notions comptables de base.

Qualification des intervenants :

Formation animée par un consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo-projecteur, Paper-board,
Evaluation au début de la formation sur les attentes
Théorie, Mises en situation, Cas Pratiques
Exercices
Support de cours envoyé par mail

Durée, effectifs :

21 heures.
11 stagiaires.

Programme :

FISCALITÉ DES ENTREPRISES : CONNAÎTRE LE DISPOSITIF FRANCAIS

La classification des impôts :

Impôts sur les revenus ;

Impôts sur le patrimoine ;

Impôts sur les échanges, locaux.

Les sources du droit fiscal.

L'organisation de l'administration fiscale.

Les obligations déclaratives et les délais à respecter.

Construire son échéancier fiscal.

SE REPÉRER DANS LES RÈGLES DE LA TVA

Le mécanisme de la TVA.

S'approprier les notions de base :

Opérations imposables, territorialité, fait générateur et exigibilité ;

TVA déductible et TVA collectée.

Comprendre la mécanique d'imposition dans les échanges internationaux :

Les opérations intracommunautaires ;

Les échanges extracommunautaires.

L'établissement de la déclaration CA3.

ÉVALUER L'IMPOSITION DU BÉNÉFICE À L'IS

Le principe de passage du résultat comptable au résultat fiscal.

Calcul de l'IS :

Taux applicables : taux normal, taux réduits, taux PME ;

Crédits d'impôt (CIR, CICE).

La gestion des déficits.

Le principe de l'intégration fiscale.

MESURER L'INCIDENCE DES IMPOSITIONS LOCALES ET DES AUTRES IMPÔTS

Mécanisme de la contribution économique territoriale (CET) :

La cotisation foncière des entreprises (CFE) ;

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Les taxes foncières.

Bases d'imposition et paiement des taxes assises sur les salaires.

PARTAGER LES PRINCIPES D'UNE BONNE GESTION FISCALE

Construire des dossiers opposables à l'administration.

Identifier et mettre sous contrôle les principaux risques fiscaux.

ATELIER PRATIQUE INDIVIDUALISÉ DE 4H

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation tout au long de la formation

Evaluation en fin de formation sur l'atteinte des objectifs

Evaluation à froid de 15 jours à 2 mois après la fin de la formation

Sanction visée :

Une attestation de stage sera remise à chaque participant.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Délais moyens pour accéder à la formation :

Inscription au plus tard 15 jours avant le démarrage de l'action

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui

oui

Tarif :

740,00 €

Taux de satisfaction de la formation :

88.09